FAITES NOS VOYAGES

En FRANCE ET A L'ÉTRANGER
Maximum de confort
Minimum de prix

Envoi des programmes détaillés sur demande faite au directeur des

VOYAGES GALLANDAT
34, rue Lafayette, PARIS-9e
Téléphone : PROVENCE 30-35

5 JOURS A LOURDES	— fr.	..6
1 SEMAINE AUX PYRÉNÉES		800
Route des PYRÉNÉES	12 jours	2.345
ROUTE DES ALPES	8 »	1.010
DAUPHINÉ-SAVOIE	10 »	1.500
JURA-SUISSE	7 »	1.106
LA SUISSE	9 »	2.145
ALSACE-LORRAINE	7 »	1.185
GORGES DU TARN	7 »	1.165
BORDS DU RHIN	7 »	1.250
EUROPE CENTRALE	15 »	3.350

BELGIQUE, HOLLANDE
LACS ITALIENS, GRÈCE, etc...
EXPOSITION COLONIALE
3, 5, 8 jours à Paris

Les prix ci-dessus comprennent toutes les dépenses, chemins de fer et séjour dans d'excellents hôtels, excursions diverses, autos, guides, pourboires, etc.

Le projet de loi sur la viticulture devant la Chambre

La Chambre a repris, hier matin, la discussion du projet de loi sur la viticulture et le commerce des vins.

MM. Oberkirch et Parayre parlent en faveur du projet. M. Mallarmé n'approuve la limitation des plants que comme temporaire. Il est d'accord avec M. de Monicault pour protéger l'artisanat rural et les petits viticulteurs.

M. Sevestre approuve le projet de condamner le mouillage à la racine et combat la limitation des plants et le contrôle des caves.

M. Tardieu retrace l'histoire de la viticulture. La production mondiale est passée en quelques années de 150 à 185 millions d'hectos, tandis que la consommation mondiale se restreignait, d'où la crise de 1928-1929. Les huit millions de nouveaux hectos de plantations de ces cinq dernières années produiront dans cinq ans huit millions de nouveaux hectolitres.

M. Tardieu attire l'attention du législateur sur cette augmentation dangereuse, et il invite la Chambre à voter le projet amendé pour dix ans. — La suite est renvoyée à 15 heures.

LE RENVOI DU PROJET A LA COMMISSION EST REPOUSSÉ

A la reprise, M. Colomb reproche à M. Tardieu de prendre des mesures inopérantes en faisant diriger par l'Etat la production du vin. Il reproche au projet de ne plus laisser le viticulteur maître de sa propriété et estime qu'il faut maintenir le vin à des prix raisonnables. — La discussion générale est close.

M. Amat demande le renvoi du projet à la commission. MM. Bahier et Barthe combattent le renvoi.

M. Barthe promet de demander, après le vote de l'article 1er, que l'art. 2 sur la limitation soit renvoyé à la commission des boissons, qui entendra les auteurs d'amendements et tiendra compte de leurs suggestions ; il en sera de même pour l'art. 6. — M. Amat retire sa demande de renvoi. M. Meyer la reprend, mais après l'intervention de M. Tardieu, **le renvoi est repoussé par 400 voix contre 80**, et la clôture de la discussion générale est prononcée.

Le passage à la discussion des articles est voté à mains levées. La discussion des articles est renvoyée à vendredi matin.

Séance levée à 18 h. 45 ; séance ce matin et après-midi : discussion de la tranche navale.

LES FUNÉRAILLES DE L'AVIATEUR PAILLARD

Mercredi matin, ont eu lieu, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, les obsèques de l'aviateur Antoine Paillard, décédé dans la soirée de lundi, des suites d'une opération de l'appendicite.

Une nombreuse assistance se pressait à l'intérieur de l'église, composée d'amis du défunt, de constructeurs d'avions, d'ingénieurs, de pilotes civils et militaires, parmi lesquels on remarquait notamment : MM. Doret, Le Brix, Pelletier d'Oisy, Sadi-Lecointe, Réginensi, etc..., ainsi que des délégations de toutes les Associations aéronautiques et aussi des Associations de combattants volontaires dont Paillard faisait partie.

De magnifiques couronnes avaient été envoyées par les clubs aéronautiques, les constructeurs d'avions et de moteurs et les escadrilles de guerre auxquelles avait appartenu le regretté pilote.

Le deuil était conduit par la veuve de Paillard et ses deux frères, le coureur cycliste et l'entraîneur à motocyclette.

Après la messe et l'absoute donnée par le chanoine Comimbel, MM. Louis Hirschauer, représentant le Ministre de l'Air et de l'escadrille au nom de l'Aéro-Club de France, ont rappelé en termes émouvants la glorieuse carrière de Paillard, disparu prématurément.

Puis le cortège s'est formé pour se rendre au cimetière de Bagneux, où a lieu l'inhumation.

A LA RECHERCHE D'AMUNDSEN ET DE GUILBAUT

On annonce de ... que le brise-glaces soviétique « Malygin » a quitté le port d'Arkhangel, partant à la recherche des traces de l'expédition de Roald Amundsen et Guilbaut, sur les îles de l'archiduc Rodolphe.

Le professeur allemand Wese et le savant américain Apron Ziale se trouvent à bord du brise-glace. Ils auraient également l'intention de rechercher les traces des naufragés de l' » Italia ».

Nerfs calmés, sommeil assuré
par la Tisane Ferlye, digestive-antinerveuse, 28, r. Richelieu, Paris, et t[tes] Ph[ies]

LE « NAUTILUS » RÉPARÉ

Le » Nautilus », remorqué par le croiseur américain » Wyoming », se dirige, à une vitesse de six nœuds, vers le port de Queenstown (Irlande). Un message, reçu par le Ministère de la Marine, dit que tout va bien à bord, où l'on procède à des réparations.

Le « Wyoming » a déjà parcouru 180 milles depuis qu'il a pris le » Nautilus » en remorque, et il lui reste encore une distance de 780 milles à franchir.

Un sans-fil du « Wyoming » annonce, mercredi matin, que la machine de babord du » Nautilus » est maintenant en état de fonctionner et que ce dernier peut marcher à une vitesse de huit nœuds.

LES SCANDALES POLITICO - FINANCIERS

L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE DE L'HOTEL D'ALBE

La Commission d'enquête parlementaire s'est réunie mercredi matin, sous la présidence de M. Louis Marin. Elle a décidé de poursuivre l'enquête sur l'affaire de l'hôtel d'Albe. Elle entendra, jeudi, sur ce sujet, trois témoins, dont M. Noullens, chef des services de la voirie routière au ministère des Travaux publics, chargé du contrôle de l'Office national du tourisme.

On sait que M. Noullens avait rédigé sur l'affaire de l'hôtel d'Albe un rapport dont les conclusions étaient défavorables à la signature des engagements. Au lendemain du dépôt des conclusions de ce rapport, M. Noullens fut destitué de son poste.

La Commission entendra également, jeudi, M. Deflers, inspecteur des Finances, qui fut également hostile à la signature du bail, et M. Boileau, architecte de l'hôtel en construction.

Se gratter ne sert à rien

Dans le cas de démangeaisons causées par des maladies de peau, il est inutile et dangereux de se gratter. Mieux vaut purger le sang de ses poisons et faire disparaître la cause du mal avec la Boisson Blanche de l'Abbé Magnat. « Grâce à la Boisson Blanche, écrit Mme de la C..., je suis guérie du prurit tenace dont j'étais atteinte, et cela sans l'aide d'aucun autre médicament, car dès le début j'ai tout abandonné. C'est donc uniquement à la Boisson Blanche que je dois ma guérison. J'en aurai toujours à la maison. » Douée d'énergies dépuratives exceptionnelles, la Boisson Blanche de l'Abbé Magnat nettoie le sang et fait disparaître, avec une rapidité qui étonne toujours les malades, toutes les affections de la peau, même les plus anciennes et les plus rebelles : eczémas, herpès, acné, clous, furoncles, etc. Le flacon pour faire un litre de boisson, 7,95 toutes ph[ies].

21 DÉPUTÉS PARTIS EN AVIONS...

21 députés, membres des commissions de l'aéronautique, ont quitté Le Bourget hier matin, à 9 h. 35, à bord de deux bi-moteurs, pilotés par Codos et Desives. Ils se rendaient à Tours pour visiter le terrain de la Martinerie, où se trouve le 22e régiment d'aviation. M. Riché, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, est parti à la même heure, à bord d'un avion militaire, piloté par le capitaine Gérardot ; il se rendait également à Tours.

LE DUC DE BRABANT AU BOURGET

Le duc de Brabant et la princesse Astrid, venant d'Haeren, sont arrivés, hier, à 13 h. 43, au Bourget.

UN AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT A PROPOS DES ASSURANCES SOCIALES

L « Officiel » publie l'avis suivant du Conseil d'État sur la question de savoir si, lorsqu'un employeur prend à sa charge la contribution ouvrière due par les salariés qu'il emploie, il peut déduire cette contribution du total du revenu déclaré pour les impôts :

» Les sections réunies des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, du travail et de la prévoyance sociale, des finances, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'Etat, consultées par le ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale sur la question de savoir si, lorsqu'un employeur prend à sa charge la contribution ouvrière due par les salariés qu'il emploie, il peut, en application de l'article 54 de la loi sur les assurances sociales, déduire cette contribution ouvrière du total du revenu déclaré pour l'impôt sur les revenus et l'impôt général sur le revenu ;

» Vu la loi du 5 avril 1928, modifiée par les lois du 5 août 1929 et du 30 avril 1930 sur les assurances sociales, et notamment l'article 54;

» Considérant qu'aux termes de l'article 54 de la loi du 5 avril 1926, modifiée par les lois du 5 août 1929 et du 30 avril 1930 sur les assurances sociales » les sommes qui sont versées à titre de contribution en exécution de la présente loi, tant par l'employeur que par le salarié, sont déduites du total du revenu de ceux-ci pour l'assiette de l'impôt sur le revenu et de l'impôt général sur le revenu ;

» Considérant qu'en vertu de l'article 2 de la loi, l'employeur est tenu de prélever sur le salaire, lors de chaque paye, le montant de la contribution ouvrière et qu'il lui appartient d'effectuer l'apposition des timbres représentant cette contribution sur la carte et les feuillets trimestriels du salarié ; qu'à défaut de présentation par celui-ci des dits carte et feuillets, l'employeur est tenu de réclamer au service départemental la délivrance d'une carte et de feuillets d'un modèle spécial en vue d'y effectuer ladite opération ; qu'enfin, en vertu de l'article 64 de la même loi, il est pécuniairement responsable de l'acquittement de la contribution du salarié ;

» Considérant que de ce qui précède il résulte que la loi a établi entre l'employeur et le salarié un lien de telle nature que celui d'entre eux qui effectue le paiement de la contribution au paiement de laquelle l'autre est tenu, en exécution de la loi doit bénéficier des avantages reconnus à ce dernier par l'article 54 ; qu'ainsi, dans le cas où l'employeur acquitte aux lieu et place du salarié la contribution ouvrière, il a la faculté d'en déduire le montant du total de son revenu déclaré pour l'assiette de l'impôt cédulaire et de l'impôt général sur le revenu ;

» Sont d'avis :

» Qu'il y a lieu de répondre à la question posée dans le sens des observations qui précèdent.

» Cet avis a été délibéré et adopté par les sections réunies des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, du travail et de la prévoyance sociale et des finances, de la guerre, de la marine et des colonies du Conseil d'Etat dans leur séance du 19 mai 1931 ».

PENDANT LA PERIODE DE CRISE

Le Laboratoire des **GRAINS DE VALS**, pour en faciliter l'emploi à tous, met en vente dans toutes les Pharmacies : **LA POCHETTE : 6 GRAINS DE VALS A UN FRANC 95.** Le GRAIN DE VALS est le meilleur laxatif dépuratif.. Un grain pris au repas du soir agit la nuit sur l'estomac, le foie et l'intestin.

M. DE LA GRANGE CANDIDAT A LA COMMISSION SÉNATORIALE DE L'ARMÉE

Le groupe de l'Union républicaine a désigné **M. DE LA GRANGE, sénateur du Nord**, comme candidat à la commission de l'Armée, en remplacement du nouveau président du Sénat.

ILS VIVAIENT PRÈS DU CORPS EN DÉCOMPOSITION

Etonnés de ne pas avoir vu depuis une dizaine de jours Mme Courteaux, demeurant avec son mari et son fils à Varennes, des voisins ont averti les autorités qui se présentèrent à son domicile. Mme Courteaux était morte et le mari et le fils de la défunte vivaient près du corps qui commençait à se décomposer. On croit à une mort naturelle.

TROUBLES GRAVES EN ALLEMAGNE

De violents troubles communistes se sont produits mardi soir à Mayence ; on a tenté de piller plusieurs magasins de denrées alimentaires ; la police a arrêté une soixantaine de personnes.

MOSCOU NOUS RÉCLAMERAIT LA FLOTTE WRANGEL

On annonce de Moscou que le gouvernement soviétique aurait l'intention de demander à la France de lui rendre les navires de l'ancienne marine russe qui, après l'évacuation de l'armée de Wrangel de Crimée, ont été retenus dans le port de Bizerte.

LA PROCHAINE SESSION DES ASSISES DU NORD

Voici le rôle de la session ordinaire des assises du département du Nord pour le troisième trimestre de l'année 1931 :

Mercredi 1er juillet. — Substitut général : M. Ledoux,

1. Wandzel Stanislas : coups mortels à Thumeries. — 2. Roose, Berthe : infanticide à Lille.

Jeudi 2 juillet. — Avocat général : M. Fontanges.

3. Bouvart Marcel : attentat à la pudeur, à Floyon.

Vendredi 3 juillet. — Substitut général : M. Ledoux.

4. Duquesne Achille ; vols qualifiés à Bertry.

Samedi 4 juillet. — Avocat général : M. Fontanges.

5. Verhoven Alexandre : Bigamie et faux en écriture publiques, à Valenciennes. — 6. Lefebvre Madeleine : infanticide à Zuytpeene.

LE CONGRÈS A DUNKERQUE DES A. C. D'ORIENT

On nous communique : « En venant au Congrès de Dunkerque-Malo-les-Bains du 21 juin et en y amenant leurs familles les A. C. de l'Armée d'Orient sont assurés de passer une bonne journée à la mer. Ce congrès coïncide d'ailleurs avec la grande kermesse de Dunkerque. Le banquet du Kursaal sera particulièrement soigné et un beau programme d'attractions suivra ces agapes. Que les retardataires se hâtent de réclamer leur inscription au secrétariat, Café Français, rue Alexandre-III, **Dunkerque**, télép. 16.36 ».

LA GRANDE TOMBOLA DE LA PRESSE

Quelques jours seulement nous séparent du tirage de la grande tombola de la Presse

IL AURA LIEU PUBLIQUEMENT

Mercredi 24 Juin

à 15 heures 30 de l'après-midi, sous la direction de Me Fanyau, syndic de la compagnie des huissiers de Lille, au **fumoir du Grand-Théâtre.**

Ce sont des **aveugles de guerre** qui, comme de coutume, procéderont au tirage.

Si l'on veut savoir en quelle estime nos régionaux momentanément à l'étranger tiennent cette loterie, nous dirons que des soldats du Nord, actuellement au Maroc et en Algérie, nous ont écrit pour se procurer des billets.

Bien mieux, on nous en a demandé du Canada, des Etats-Unis, même de la Chine ! Ce qui prouve que la **loterie de la Presse du Nord** garde tout son prestige, même à distance.

A plus forte raison ce prestige s'exerce-t-il sur place. Nul ne veut manquer les chances qui leur sont offertes. Nos derniers billets s'enlèvent avec un entrain extraordinaire.

D'ailleurs, dans quelques jours tout sera fini.

A ceux qui n'ont pas encore de billets de se hâter.

Le prix du billet n'est que de UN FRANC.

Il tournait à la neurasthénie

Et voilà qu'il chante tout le temps

» Je souffrais depuis huit ans de maux d'estomac. J'avais tout essayé et je ne pouvais pas arriver à m'en guérir. Je perdais courage complètement. Je n'avais plus ma volonté d'homme énergique ; je me laissais aller sans goût, sans force, désolé de moi-même. Je tournais à la neurasthénie et je faisais beaucoup de peine à ma femme et à mes deux enfants de 4 à 10 ans. De guerre lasse, je me décidai à employer vos Sels Kruschen. Depuis, je chante tout le temps, je ne suis jamais fatigué, je suis gai, je ne sens plus mon estomac. Je suis cafetier en même temps qu'entrepreneur. Je bois même plus qu'avant et je ne sens plus rien. J'en suis à mon troisième flacon et ce n'est pas le dernier que je prendrai car les Sels Kruschen m'ont sauvé.

« L. M..., à Haveluy (Nord). »

Quand les sécrétions gastriques sont insuffisantes, vos aliments, au lieu d'être digérés et assimilés stagnent et fermentent dans votre estomac. Les Sels Kruschen, qui sont une combinaison de six sels naturels, ont, entre autres propriétés, celle de stimuler nos sécrétions et, en particulier, celle des sucs gastriques. Prenez régulièrement chaque matin votre petite dose de Kruschen et vous pourrez boire et manger de tout, sans crainte. Kruschen oblige tous vos organes à fonctionner normalement : il vous débarrasse des résidus qui empoisonnent votre corps et vous fait un sang pur et généreux. Les digestions pénibles, les maux de tête, la lassitude, les rhumatismes et ces mille maux qui résultent du mauvais fonctionnement de votre organisme disparaissent. Avec Kruschen, vous vous sentez plein d'entrain, d'énergie et de bonne humeur. Commencez à prendre la petite dose dès demain. Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le triple flacon (suffisant pour quatre à cinq mois).

NOTRE OR EN AMÉRIQUE

On mande de New-York que, soulignant l'importance de la diminution du montant des réserves d'or pour le compte de l'étranger, annoncée avant-hier, par le comité fédéral des réserves, comme s'élevant à 41 millions 680.000 dollars, le « New-York Times » déclare que la totalité de l'or retiré des sommes mises en réserve s'élève à environ 60 millions de dollars. Il ajoute qu'on suppose qu'un accord est intervenu entre la France et l'Allemagne, en vertu duquel une certaine quantité d'or français déposé en Amérique a été déconsignée et portée au crédit au compte de l'Allemagne.

L'Agence Havas fait suivre cette dépêche de la note suivante :

Cette information se rapporte à une opération d'échange qui a été conclue récemment entre la Banque de France et la Banque d'Empire. La Banque de France a pris les dispositions nécessaires pour faire porter au crédit de la Banque d'Empire une partie de l'or qu'elle possède en Amérique. De son côté, la Banque d'Empire a fait donner à notre institut d'émission à Paris une quantité d'or de valeur correspondante.

L'entérite des enfants

Les enfants sont particulièrement sujets à l'entérite et aux dérangements intestinaux. Un remède radical et toujours sans danger, même pris à haute dose, est le Lactoseptyl. Il suffit d'avaler au moment des repas quelques pilules gluténisées de Lactoseptyl pour que cessent, souvent même dans les douze heures, les douleurs, maux de ventre, diarrhées, ballonnements, etc. Le Lactoseptyl contient des désinfectants énergiques qui assainissent le tube digestif, détruisent les milliards de microbes nocifs qui y pullulent et rétablissent le bon fonctionnement de l'intestin. Le Lactoseptyl est le remède simple et sûr à tous les troubles intestinaux, y compris les entérites aiguës et chroniques et l'appendicite chronique. Le flacon de Lactoseptyl,10 fr.60.toutes Ph[ies].

LES GAGNANTS DES GROS LOTS DES P. T. T.

Nous avons appris hier que l'heureux gagnant du portefeuille de 50.000 francs de la loterie des P. T. T. est M. Angel, de nationalité hollandaise, âgé de vingt ans, et domestique à la ferme de M. Gaillez, à **Beugnies, près de Sars-Poteries.** — Le portefeuille de 25.000 francs est gagné par **M. Gérard Delaeter, notre correspondant à Merville**, détenteur du billet N° 22.078, de la série B.

D'autres lots : 10.000 francs sont gagnés par un mineur de **Somain**, et 5.000 fr. par un cultivateur de **Baisieux**.

UN OUVRAGE INDISPENSABLE

Le Dictionnaire LAROUSSE

Dans tout foyer aujourd'hui il faut un Dictionnaire Larousse : le **Larousse du XXe Siècle**, en six volumes, ou le Larousse Universel en deux volumes. A recommander aussi, au point de vue pratique, le **Larousse Médical**, le **Larousse Ménager**, le **Larousse Commercial**.

SPÉCIMENS SUR DEMANDE

17, rue Montparnasse, PARIS (6e)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MUTILÉS DES YEUX DU NORD

L'Association des Mutilés des Yeux de France et des Colonies organise à Lille, le dimanche 21 juin, 13, rue du Molinel, à 14 h. 30, une Assemblée générale des Mutilés des Yeux du Nord. A cette réunion, M. Theret, délégué du Conseil central, président du groupe de Paris et de la Seine, traitera des différentes questions intéressant les blessés ou malades des yeux ainsi que le programme du Congrès général qui aura lieu à Paris, les 27 et 28 juin prochain.

SPORTS

CYCLISME

LE IXe CIRCUIT DES 4 VILLES DOUAI-CAMBRAI-BAPAUME-ARRAS-DOUAI

Cette épreuve organisée par le Cyclo Club Douaisien avec le concours de l'Association des Mutilés du Douaisis, sous les auspices de la Municipalité se disputera le dimanche 19 juillet prochain.

Itinéraire : Douai, Aubigny-au-Bac, Neuville-St-Rémy Cambrai, Fontaine-Notre-Dame Bourlon, Bapaume, Béhagnies, Ervillers, Boyelles, Mercatel, Beaurains, Arras, Blangy, Vitry-en-Artois Douai soit 100 km.

L'épreuve est Régionale et ouverte aux licenciés toutes classes toutes catégories de l'U.V.F. (Professionnels et Amateurs exclus) domiciliés dans les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne ainsi qu'aux assimilés étrangers domiciliés dans ces départements et ayant leur licence visée par l'U.V.F.

3.000 fr. de prix. Des primes spéciales avec cumul au classement général seront attribuées : aux 5 premiers classés de la 4e catégorie du Nord dont 100 fr. au 1er et aux 5 premiers débutants dont 75 fr. au 1er.

Remise des dossards au siège Café Lefin, 31 rue de la Mairie à partir de 12 h. 30. L'appel des concurrents sera fait Grand-Place à 13 h. 30. Le départ sera donné à 14 h. Place Lhériller. L'arrivée sera jugée Boulevard Pasteur vers 17 heures.

Les engagements : 5 fr. dossard compris sont reçus par M. Lefin, au siège du Cyclo Club Douaisien, Café de l'Etoile, 31, rue de la Mairie à Douai.

Cyclistes !

Essayez le Vélo-Moteur D. E. M.

et les autres !!!

Sans hésitation, vous achèterez le vélo moteur D E M, le meilleur. — Facilités. — Catalogue franco.

Usine des Motos D E M
à BRUAY-SUR-L'ESCAUT (Nord)

LE GRAND PRIX DES COOPÉRATEURS A ARRAS

A l'occasion de la grande fête organisée à Arras par l'Union des Flandres et les Coopérateurs d'Artois, une course cycliste dénommée « Le Grand Prix Cycliste des Coopérateurs » aura lieu à Arras, le 5 juillet, avec le concours de l'Arras-Olympique et sous le contrôle de l'U.V.F., sur le parcours Arras Bapaume, Cambrai, Arras, Saint-Nicolas, Hénin-Liétard, Lens, Arras : 125 km.

Elle sera ouverte aux coureurs toutes classes et toutes catégories.

La remise des dossards aura lieu à 15 h. 30, 1, rue Briquet-Tailliandier, à Arras.

Les engagements sont reçus dès ce jour à la Coopérative Générale d'Artois 1, rue Briquet-Tailliandier à Arras, ou à M. Goudemand, délégué sportif, 2, rue Michelet, Arras, compte chèques-postaux n° 14425, Lille ; indiquer les nom, prénoms, numéro de licence classe et catégorie, accompagnés du droit d'engagement : cinq francs, dossard compris.

Départ à 16 h. 30 ; arrivée vers 19 h. 30.

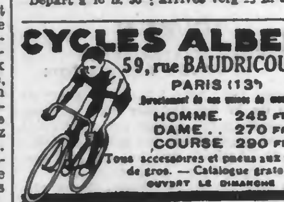

LA PROCHAINE RÉUNION AU VÉLODROME DE LABUISSIÈRE

Une réunion de gala aura lieu dimanche 21 juin, au coquet vélodrome stade de Labuissière. Le programme élaboré par l'actif comité du Cyclo-Club dépasse en envergure tout ce qui a été épinglé sur un vélodrome de province.

En 3 manches derrière moto, on applaudira l'ex-champion de France Achille Souchart, qui, dimanche dernier, a fait une belle course à Anvers (Belgique). Ensuite, pour la 1re fois dans le Nord et le Pas-de-Calais, on pourra applaudir le champion italien Bergamini, qui, dimanche dernier, participait au Grand Prix de Brest. Le régional Boucher fera de son mieux pour se distinguer, mais notre favori sera le champion belge Verbeyn, qui a fait la plus grosse impression de tous les coureurs ayant couru à Arras. Notons que le champion italien Bergamini est entraîné par Borgotti. Ce programme suffirait largement, mais on aura encore l'occasion de voir à l'œuvre les réputés champions belges Hector Martin, gloire cycliste, dont voici le palmarès : 6 fois Bordeaux-Paris et classé 1er, 2e, 3e et 4e sur 4 années, vainqueur du critérium des as, de Paris-Nantes, Paris-Cheuny, tour du Béarn, sans compter les victoires d'étapes en tour de France. Son équipier est Julien Vervaecke, sélectionné cette année, pour courir le 28 juin, le Tour de France, vainqueur du Grand Prix Wolber, du Tour de Belgique en une étape de 465 kilomètres ; se l'année dernière du Tour de France et qui, cette année, a enlevé Paris-Roubaix et s'est classé 4e en Bordeaux-Paris, à quelques minutes du 1er. Que feront les deux flandriens contre les amiénois Meurger-Comès, les nordistes Winsingues-Vendendriessche, l'équipe régionale Longagne-Trogneux, l'équipe locale Perry-Banazack, et tous les meilleurs régionaux en une Américaine de 30 km et dans un Grand Prix de vitesse et poursuite France-Belgique.

Sportsmen lisez les lundi, samedi
LES SPORTS DU NORD
PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an : 20 fr. — 6 mois : 11 fr.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA RENCONTRE DISTRICT ESCAUT-ARTOIS

Le match Artois-Escaut qui se disputera dimanche 21 juin, sur le Stade Nungesser sera véritablement l'apothéose de la saison.

M. Delattre, ce fin psychologue du ballon rond, a très bien compris que le moment était opportun d'opposer à la puissante coalition de l'Artois la non moins redoutable sélection de l'Escaut.

Il est certain que dimanche devant des adversaires plus dangereux encore que les Belges, les représentants de l'Escaut essaieront, sinon de rééditer leur exploit, ce qui nous paraît difficile, étant donné la grande classe des Artésiens, tout au moins nous démontrer que dorénavant, il faudra compter avec le footballeurs de l'Escaut dans les prochaines compétitions.

Cette rencontre étant organisée par le district, aucune entrée ne sera gratuite. Les prix des places arrêtés pour ce match sont les suivants : tribunes, 10 fr. ; premières, 6 fr. ; secondes, 4 fr. Le coup d'envoi est fixé à 16 heures précises.

BOXE

UN GALA A ANNAY-SOUS-LENS

Dimanche prochain aura lieu à 16 h., salle Olivier, le grand gala mis sur pied par quelques dévoués sportifs, sous la présidence de M. Fernand Théry.

En 10×2 : l'espoir Faës, 71 kilos, qui, bien que n'ayant disputé que 11 combats, s'impose comme un des plus durs moyens de la région sera opposé à l'excellent Roussel, champion du P.-de-C., qui vient de faire grande impression devant le fameux Martel.

En 8×2, une revanche entre Dupont Aîné de Wingles et Piette Jeune, de Courrières.

En 6×2, le cogneur Ingart, 66 kilos, de Wingles, sera opposé à Mord cq, de Courrières en gros progrès ; en 6×2 également Moura, 51 kilos, de Courrières effectuera sa rentrée en face de Pronier.

En 4×2, Taillies, 78 kilos, le superbe milourd Courriérois, essaiera de confirmer sa forme au détriment du polonais Koralwastaky, 80 kilos de Liévin. — 4×2 également, Leclercq, 52 kilos, de Liévin donnera la réplique à Dupuis de Courrières.

En supplément du programme, le jeune At Lhas, de Liévin, se produira en exhibition.

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DU NORD A WATTRELOS

Le Stade Amédée Prouvost sera dimanche le théâtre de la plus grande et de la plus belle réunion d'athlétisme de l'année.

Le nombre d'engagés se monte à 224, ce qui fait exactement 426 engagements. En un mot tout ce que compte le Nord, le Pas-de-Calais et la Picardie, d'athlètes de valeur sera dimanche aux prises pour les titres enviés de champions du Nord. De plus les trois premiers athlètes dans chaque épreuve sont classés pour l'interrégionale qui a lieu cette année à Reims, le 5 juillet, celle-ci sert d'éliminatoires pour les championnets de France.

Pour corser les épreuves, les challenges Jean Catteau et Henry Lesur, obligent les clubs à lutter dans toutes les épreuves pour obtenir le point qui permettra d'inscrire le nom du gagnant.

Les éliminatoires commenceront à 9 h. 30 et les finales à 14 h. 30.

DIMANCHE 28 JUIN

VIIIe GRAND CRITERIUM CYCLISTE du « Réveil du Nord »

Épreuve Nationale ouverte aux coureurs de toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs

7.000 fr. de prix - 165 kilom.

Engagements reçus au « RÉVEIL DU NORD » LILLE, 186, rue de Paris, LILLE

Avant l'arrivée des concurrents du CRITERIUM sur le Nouveau Boulevard à LA MADELEINE

IVe Championnat de France Cycliste International (Féminin)

Renseignements et engagements au siège de la Fédération féminine Lille, 147, rue d'Arras, Lille

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DE L'U.F.O.L.E.P.

Le comité directeur de l'U.F.O.L.E.P. informe toutes les Amicales du Nord que le Challenge départemental d'athlétisme a lieu cette année le 28 juin, à Tourcoing (terrain des Orions). Cette épreuve est ouverte à tous les amicalistes sans exception titulaires de la licence de l'U.F.O.L.E.P. saison 1930-1931. Nous donnons ci-dessous tous les renseignements nécessaires.

Age des concurrents : **16 ans et au-dessus.**

Epreuves : 100 mètres, 400 m., 800 m., 1.500 mètres ; saut en hauteur, saut en longueur, saut à la perche, lancement du poids (7 kilos 500) ; lancement du disque, lancement du javelot, relais (4 × 3 × 2 × 1).

Droit d'engagement : 1 franc par engagé à payer à M. Doyennette, 172, rue du Fontenoy, Roubaix.

Classement : Le champion de chaque épreuve pourra être appelé à disputer les finales du Challenge National à Clermont-Ferrand, 1er dimanche d'août, si sa performance est intéressante. Un classement individuel et un classement par section sportive sera établi.

Licences : La licence de l'année en cours est obligatoire et devra être présentée au départ. Aucun amicaliste non pourvu de sa licence et n'ayant pas payé le droit d'engagement à cette date ne sera admis au championnat départemental. Demander les licences à M. Paul Mallait, 42, rue de la Paix, à Roubaix. (Coût, 2 francs).

TENNIS

LES MATCHES INTERNATIONAUX

On annonce comme suit la sélection des joueurs de Tennis devant participer aux matches de Wimbledon :

Simple Messieurs : Austin et Perry (Gr.-Bretagne) ; **Borotra, Cochet et Boussus (France)**, F. Shields et Wood (Amérique), Satoh (Japon).

Double Messieurs : Lott et Van Ryn (Amérique), **Cochet et Brugnon (France)** ; Hughes et Perry (Grande-Bretagne) Collins et Gregory (Grande-Bretagne).

Simple Dames : Aussem (Allemagne), Nuthall (Grande-Bretagne) ; **Mathieu (France)**, Krahwinkel (Allemagne), De Alvarez (Espagne), Jacobs (Amérique), Mudford (Grande-Bretagne), Whittingstall (Grande-Bretagne).

Double Dames : Whittingstall, Nuthall ; Aussem et Krahwinkel, Mme Watson et Michell, Mlle Metaxa et Mlle Sigart.

JEU DE PAUME

LUTTES ANNONCÉES POUR LE 21 JUIN

Première Catégorie. — A Hautmont : Hautmont (Pouleur), Meire Alost (Janssens).

Division Spéciale. — A Somain : Somain, Fresnes. — A Rongy : Rongy, Saint-Amand. — A Marchiennes : Marchiennes, Onnaing. — A Aniche : Aniche et Paris.

Universitaires. — A Lille : Grand Championnat entre les Arts et Métiers de Lille, l'Ecole Normale de Douai et l'Ecole Professionnelle de Valenciennes.

Juniors. — Luttes à Fives-Lille et à Hautmont.

LUTTE DU 22 JUIN

Division Spéciale. — A Ferrière : Hautmont, X...

A RIEULAY. — Dimanche 21 juin grande lutte de jeu de balle entre les équipes de Juniors de Marchiennes S.C.T. et Rieulay, toutes deux classées pour jouer la demi-finale de Coupe de France des Juniors, le 23 juin. Les commissaires de la Balle d'Or, sont priés d'être sur le ballodrome de Rieulay, à 14 h 30.

SPORTS FÉMININS

LES CHAMPIONNATS DU NORD A COURCHELETTES

Organisés avec le concours des « Sports du Nord »

Programme des Championnats du Nord Féminins du dimanche 21 juin à Courchelettes, Stade du C.S.S.S.

A 9 h. 30, Eliminatoires : 60 m. catégorie ; 100 m. 1re catégorie ; Disque 2e catégorie ; Poids 1re catégorie ; 150 m. 2e catégorie ; Saut en hauteur, 1re catégorie ; Saut en longueur, 2e catégorie ; Disque 1re catégorie ; 80 m. haies, 2e catégorie ; 80 m., 1re catégorie ; Javelot 2e catégorie ; Saut en longueur, 1re catégorie ; Hauteur 2e catégorie ; Javelot 1re catégorie ; Poids 2e catégorie ; Les 4 premières restent qualifiées pour l'après-midi.

Finales à 15 h. : 60 m. plat 2e catégorie ; 100 m. 1re catégorie ; Saut en hauteur 1re catégorie ; Disque 2e catégorie ; Poids 1re catégorie ; 150 m. plat 2e catégorie ; 200 m. 1re catégorie ; Poids 2e catégorie ; Longueur 1re catégorie ; 800 m. 1re catégorie ; Saut en hauteur 2e catégorie ; Disque 1re catégorie ; Relai 4×60 2e catégorie ; Javelot 1re catégorie ; 80 m. haies 2e catégorie ; 80 m. 1re catégorie ; Saut en longueur 2e catégorie ; Relai 4×100 1re catégorie ; Javelot 2e catégorie ; Relai Olympique 800 200 100, 100.

AVIATION

LE 3e MEETING D'AVIATION DE DOUAI

Avec le précieux concours du Ministère de l'Air, le Club Aéronautique du Nord de la France, a organisé, outre de nombreuses manifestations de propagande, d'importantes réunions d'aviation. Le meeting du 28 juin, témoignera du développement de l'aviation dans notre région et revêtira une importance particulière. En dehors du rallye-golf aérien annuel, le célèbre pilote virtuose Detroyat présentera sa patrouille tricolore et effectuera, en sa compagnie, les plus téméraires acrobaties. Il sera opposé également dans un match sensationnel à l'as allemand Fieseler, son rival d'outre-Rhin.

AVIRON

LES RÉGATES DE DOUAI

Voici la liste des sociétés qui participeront aux régates, dimanche 21 janvier, à 14 h., sur la Scarpe, entrée des eaux, face école de natation : Lille, Tournai, Amiens, Abbeville, Calais, Saint-Quentin, Saint-Omer, Cambrai, Watten, etc..., ainsi que le club féminin de Saint-Quentin, pour le gymkhana nautique.

HIPPISME

Après-demain Samedi et Dimanche

COURSES DU CROISE-LAROCHE

A 2 Heures 30

DIMANCHE
GRANDS PRIX DE LILLE
Haies : 20.000 fr.
et CROSS-COUNTRY MILITAIRE

COURSES DU CROISE-LAROCHE

Engagements du 20 Juin 1931

PREMIERE COURSE. — **Prix Epinard** (plat), 7.000 fr., 2.000 mètres.

Ventardo à MM. L. Bara Junior ; Celtic à H. Boulangé ; Le Hulla à G. Cahen ; Evohé à J. Cerf ; Candilac à J. Desbons ; Arche d'Alliance à Mme L. Doucet ; Chicamour à J. Fould ; Lampo à J. Ginzbourg ; Trivelinade à C. Livinston ; Ma Pépé à A. Monnat ; Combien à A. Pecqueur Dujardin ; Fleuron à L. Tacquet ; Della Le Landi, à A. Urbain. — 14 produits engagés.

DEUXIEME COURSE. — **Prix du Mont Noir** (trot attelé), 6.000 fr., 2.850 mètres.

Fouilleuse à Mme C. Vermandel ; Faune à MM. U. Douniaux ; Dernière Fleur à M. Clincke ; Duc de Bretagne à L. Duriez ; Ciboulette à J. Vercruysse ; Etoile d'Or IV à Mme Vandegbinste ; Empereur B à U. Douniaux ; Etoile d'Azur à H. Rodrigue ; Farceur XI à Mme F. Devreese ; Eglantine II à H. Everaert ; Eloïse à E. Hette ; Crépuscule à Talpe Frères. — 13 produits engagés.

TROISIEME COURSE. — **Prix Alcantara** (plat), 7.000 fr., 1.800 mètres.

Taptindia à MM. L. Andraut ; Bébert à G. Baugatz ; Divan II à R. Dupont ; Chicamour à J. Fould ; Oculi II à L. Hoyt ; Glenara à P. Lederlin ; La Solitaire à Menby ; Nini Galot à A. Monnat ; Cantaluts à A. Oppenheim ; Sans Dragon à A. Pecqueur Dujardin ; Kern, Fleuron à L. Tacquet ; Médaille à H. Taylor ; Santa Catarina à Ed. Veil Picard ; Zabulon II à E. Vigtn ; Rodos à P. Zivi. — 16 produits engagés.

QUATRIEME COURSE. — **Prix de Douai** (monté mixte), 5.000 fr., 2.850 mètres.

Fermière à MM. L. Nopenaire ; Emile P. à C. Gysselinck ; Doriane à H. Petillon ; Fantôme à E. Hette ; Fée des Ruines au Haras de Champlieuri ; Epeule à A. Demarcq ; Daméo à U. Douniaux. — 7 produits engagés.

CINQUIEME COURSE. — **Prix Le Fils de la Lune**, steeple-chase, 8.000 fr., 3.400 m.

Le Gange à MM. A. Bucquet ; Petite Corse à E. Caulino ; Masked Knight à Mme J.K. Geyford ; Borbalette à S Lanzerberg ; Volga II à la Princesse de L.T. d'Auvergne ; Wannies à L. Pattin ; Hésiol à E Petit ; La Maisonnette à R. C. Philippe ; Kodack à Mme C. Salvadori ; Pulcinella à Mme J. Vasseur ; La Faisanderie à Ed. Veil Picard ; Castlebar à P. Visa. — 12 produits engagés.

SIXIEME COURSE. — **Prix du Kemmel**, (attelé), 6.000 fr., 3.400 m.

Farceur XI à Mme F. Devreese ; Empereur B à MM. U. Douniaux ; Etoile du Nord à Mme F. Devreese ; Cap à C. Dimbourg ; Centaure à L. Duriez ; Babiole II à Mlle Y. Messéan ; Conscrit à J. Planchenault. — 7 produits engagés.

**

Engagements du 21 Juin 1931

PREMIERE COURSE. — **Prix du Taillis** (gentleman ridders), 7.000 fr., 2.900 mètres.

Gallion, à MM. G. Antoine Mey ; Bébert, à G. Baugatz ; Celtic, à H. Boulangé ; Le Hulla, à G. Cahen ; Bel Ecuyer et Jolie Fille, à P. Delahoutre ; Winsome, à J. Doumen ; Divan II, à R. Dupont ; Hativeau, et Juvénile, à R. Heuzey ; Trivenilade, à C. Livington ; Brise Lame, à A. Manby ; Beau Rouge, à E. Meyer ; Cir Leu, à J. Metzinger ; Pertoir, au comte de Noailles ; Cascadeur, au vicomte P. de Pontbriand ; Zoska, à P. Pourtale ; Prince Noir, à J. Wittouck. — 18 produits engagés.

DEUXIEME COURSE. — **Prix du Mont de Cassel.** (Attelé). 5,000 fr. 2.850 mètres.

Fouilleuse, à Mme C. Vermandel ; Faune, à U. Douniaux ; Etoile Filante IV, à H. Rodrigue ; Etoile d'Or IV, à E. Gevaert ; Charmeuse V, à E. Messéan ; Ciboulette, à J. Vercruysse ; Empereur V, à U. Douniaux ; Espérance V, à A. Antoine ; Etoile d'Azur, à H. Rodrigue ; Esope II, à L. Delannoy ; Farceur XI, à Mme F. Devreese ; Eglantine II, à H. Everaert ; Crépuscule, à Talpe Frères. — 13 produits engagés.

TROISIEME COURSE. — **Grand Prix de Lille.** (Prix de la Société des Steeples chases de France). Course de haies. 20.000 fr. 3.200 mètres.

Bourg Denis, à A. Baguenault de Pasé ; Martinet, à G. Denayer ; Wakelul, à Mme L. Doucet ; Vespro, à F.H. Dupraz ; Le Vaillant, au comte de Lastours ; Espoir V, à M. le Baron ; Glenara et Dark Mystery, à P. Lederlin ; Gold Rush, à G.L. de Mola ; Reparsac, à P. Nauton ; Caton, à L. de P. Machado ; Red Gauntlet, à L. Renier ; Aragon, à E. Ronot ; Béatrix de Savoie, à L. Touflan ; Alik, à L. Tacquet ; Pulcinello et Celkirk, à Mme J. Vassenr ; Rodos, à P. Zivi. — 18 produits engagés.

QUATRIEME COURSE. — **Prix du Boulonnais.** (Monté). 10.000 fr. 3.400 mètres.

Frère d'Arme, à E. Gevaert ; Ercuis, à G. Crombez ; Dépêche-Toi VII, à C. Ramette ; Conquérant II, à V. Liétart ; Célina, à F. Pollet ; Cymbalier II, à P. Persegaele ; Echo du Nord, à E. Gevaert ; Carmencita II à E. Lamote ; Belle Poule, à G. Vandenbulcke ; Au Verdier, à E. Delbeke. — 10 produits engagés.

CINQUIEME COURSE. — **Prix du Capitaine Beausil.** (Steeple-Chase, cross-country militaire, 2e série). 2.500 fr. 4.500 mètres.

Commandeur III et Camarade II, à MM. Bastiani ; Coquet XIII, à Bonamy ; Sultan XXI, à De Baumont ; Bengali II, à De Castelbajac ; Manon XII, à Comiot ; Caron, à Courret ; Tahteur, à De Lambilly ; Veuve Joyeuse, à Lesage ; Ultima, à Mathet ; Utile Dulci II, à De Menditte ; César XVIII, à Merlat ; Yolande, à De Moultn ; Anita III, à Roland ; Urati, à Teyssou ; Liége, à De Verdelon ; Brasero II, à De Wilmarest. — 17 produits engagés.

SIXIEME COURSE. — **Prix des Récollets** (monté mixte). 6.000 fr. 2.500 mètres.

Es tu la IV, à E. Hette ; Datsée, à A. Demarcq ; Charlatan, à J. Vercruysse ; Frangipane, à R. Roger ; Fil de Jute, à A. Demarcq ; Etoile du Nord, à Mme F. Devreese ; Lionys, à L. Delberghe ; Chef de Caux, à P. Jadoul ; Cymbalier II, à P. Persegaele ; Cloche Normande, à Ch. Delecroix ; Croissy, à G. Derossy ; Célina, à F. Pollet. — 12 produits engagés.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE DUNKERQUE-MALO

La journée du 12 Juillet

On connaît l'importance que le grand concours Hippique de Dunkerque-Malo prendra cette année.

Voici de quoi sera faite la deuxième réunion celle du dimanche 12 juillet.

A 14 h. 30 : Prix du Maréchal Foch réservé aux Officiers avec parcours de chasse et 12 à 14 obstacles.

Il comprendra tous chevaux d'Armes d'Officiers inscrits comme tels sur les contrôles de l'Armée française et montés par des Officiers en activité de service.

A 16 h. : Grand Prix du Club (Coupe) avec handicap pour amazones et gentlemen avec 14 obstacles.

Les cavaliers monteront des chevaux de toutes provenances, non inscrits sur les contrôles de l'Armée Française.

GRANDE JOURNÉE HIPPIQUE A BOULOGNE-SUR-MER

La Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, organise une grande journée hippique le vendredi 17 juillet, dans l'enceinte du Concours Hippique.

Cette journée, dotée de 7.000 fr. de prix, comprendre :

1. Concours de postières Boulonnaises, à 15 h., nombreux prix, objets d'art, engagement par cheval, 25 fr.

2. Présentation des meilleurs animaux du concours spécialité de la Race Chevaline Boulonnaise.

3. Première journée du Concours Hippique prix régional pour jeunes gens des écoles et amateurs, 200 fr. en souvenirs et médailles. Entrée, 10 francs.

Epreuve réservée aux cavaliers non qualifiés gentlemen Primes en argent pour l'écurie.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser avant le 10 juillet à M. P. Jussiaux, professeur d'agriculture, 79, Bd Mariette, Boulogne.

COURSES DU TREMBLAY

PREMIERE COURSE. — **Prix Bijou** (17 partants). — 1. Gama (J. Laumain), g. 55.50; pl. 21. — 2. Fille Royale (Ch. Semblat), pl. 37.50.— 3. La Torte (R. Germond), pl. 33.

DEUXIEME COURSE. — **Prix Verneuil** (7 partants). — 1. La Furka (M. de la Forest), g. 7 ; pl. 5.50. — 2. Miltiade (M. Thomas-Moret), pl. 6,50.

TROISIEME COURSE. — **Prix Régalia** (9 partants). — 1. La Bécassine (R. Brêches), g. 13 ; pl. 6,50. — 2. White Apron (M. Mac Gbe), pl. 9 ; 3. Rose Werveille (T. Turne), pl. 7,50.

QUATRIEME COURSE. — **Prix Citronelle** (12 partants). — 1. Sans Ame (Ch. Semblat), g. 24 ; pl. 8. — 2. Four In Hand (W. Sibbritt), pl. 8,50. — 3. Célérina (D. Torterolo), pl. 6,50.

CINQUIEME COURSE. — **Prix Launay** (14 partants). — 1. Bowsprit (C. Bouillon), g. 70 ; pl. 18. — 2. Tymgad (W. Sibbritt), pl. 8. — 3. Carmel (L. Robson), pl. 16,50.

SIXIEME COURSE. — **Prix Zut** (10 partants). — 1. Prophète (T. Brooks), g. 30,50 ; pl. 11. — 2. Sabéenne (L. Robson), pl. 11. — 3. Barbos (G. Duforge), pl. 5,50.